



Jérusalem n'est pas et ne sera jamais une capitale israélienne

Zena Tahhan & Farah Najjar - *Le président américain Donald Trump a ce mercredi appelé Jérusalem la capitale d'Israël, et a lancé la procédure pour y installer l'ambassade des États-Unis.*

L'initiative a déclenché une [condamnation](#) à l'échelle mondiale.

Israël a occupé Jérusalem-Est à la fin de la guerre de 1967 contre la Syrie, l'Égypte et la Jordanie. La moitié occidentale de la ville sainte avait été capturée lors de la [guerre israélo-arabe de 1948](#).

L'occupation de Jérusalem-Est par Israël a placé de facto la totalité de la ville sous contrôle israélien. La juridiction et la main-mise israéliennes sur Jérusalem, cependant, n'avaient jamais été reconnues par la communauté internationale, y compris les États-Unis.

Le statut de Jérusalem reste l'un des principaux points de blocage dans les tentatives visant à résoudre le conflit israélo-palestinien.

Position internationale

Dans le cadre du plan de partition des Nations Unies de 1947 visant à [diviser la Palestine historique](#) entre un État arabe et un autre juif, Jérusalem bénéficiait d'un statut spécial et devait être placée sous souveraineté et contrôle internationaux. Le statut spécial était basé sur l'importance religieuse de Jérusalem pour les trois religions abrahamiques.

Dans la guerre de 1948, à la suite à la recommandation de l'ONU de diviser la Palestine, les milices sionistes prirent le contrôle de la moitié ouest de la ville et déclarèrent le territoire faisant partie de l'État juif.

LIRE ÉGALEMENT : Statut de Jérusalem : entre folie et provocation à la guerre

Pendant la [guerre de 1967](#), Israël a conquis la moitié orientale de Jérusalem, qui était alors sous contrôle jordanien, et a procédé à son annexion de fait en étendant la loi israélienne, l'amenant directement sous sa juridiction, en violation du droit international.

En 1980, Israël a adopté la « [Loi de Jérusalem](#) », déclarant que « Jérusalem, complète et unie, est la capitale d'Israël », officialisant ainsi son annexion de Jérusalem-Est.

En réponse, le Conseil de sécurité de l'ONU adopta alors en 1980 la résolution 478, déclarant la loi « nulle et non avenue ».

La communauté internationale, y compris les États-Unis, considéraient officiellement Jérusalem-Est comme un territoire occupé. De plus, aucun pays au monde ne reconnaît Jérusalem comme étant la capitale d'Israël, à l'exception de la Russie, qui a annoncé la reconnaissance de Jérusalem-Ouest comme capitale d'Israël plus tôt cette année.

Aujourd'hui, toutes les ambassades sont basées à Tel Aviv.

Cependant, mercredi 6 décembre, le président américain Donald Trump [devait annoncer](#) la reconnaissance américaine de Jérusalem comme capitale d'Israël et ordonner au département d'État de commencer le long processus de transfert de l'ambassade américaine de Tel-Aviv vers Jérusalem. L'annexion israélienne illégale de Jérusalem-Est viole plusieurs principes du droit international, qui stipule qu'une puissance occupante n'a pas de souveraineté sur le territoire qu'elle occupe.

Les Palestiniens à Jérusalem vivent sous un régime de discrimination

Malgré l'annexion de fait de Jérusalem-Est par Israël, les Palestiniens qui y vivent n'ont pas obtenu la citoyenneté israélienne.

Aujourd'hui, quelque [420 000 Palestiniens](#) à Jérusalem-Est ont des cartes d'identité de « résidence permanente ». Ils ont également des passeports jordaniens temporaires sans numéro d'identification national. Cela signifie qu'ils ne sont pas des citoyens jordaniens à part entière - ils ont besoin d'un permis de travail pour travailler en Jordanie et n'ont pas accès aux services gouvernementaux et aux avantages tels que la réduction des frais de scolarité.

Les Palestiniens de Jérusalem sont dans leur grande majorité apatrides, bloqués dans un enfer juridique - ils ne sont pas des citoyens d'Israël, ni des citoyens de Jordanie ou de Palestine.

Israël traite les Palestiniens de Jérusalem-Est comme des immigrants étrangers qui y vivent grâce à ce qui est une faveur accordée par l'État et non par le droit, bien qu'ils y soient nés. Ils sont tenus de remplir un certain nombre d'exigences pour maintenir leur statut de résident et ils vivent dans la crainte constante de voir leur permis de résidence révoqué.

Tout Palestinien qui a vécu hors des frontières de Jérusalem pendant un certain temps, que ce soit dans un pays étranger ou même en Cisjordanie, court le risque de perdre son droit d'y vivre.

Ceux qui ne peuvent pas prouver que le « centre de leur vie » est à Jérusalem et qu'ils y ont vécu continuellement, perdent leur droit de vivre dans leur ville de naissance. Ils doivent fournir des dizaines de documents, y compris les titres de propriété, les contrats de location et les bulletins de salaire. L'obtention de la citoyenneté d'un autre pays entraîne également la révocation de leur statut.

LIRE ÉGALEMENT : 70 ans de promesses non tenues : l'histoire inédite du plan de partage

En attendant, tout juif du monde entier a le droit de vivre en Israël et d'obtenir la citoyenneté israélienne en vertu de la loi du retour d'Israël.

Depuis 1967, Israël a révoqué le statut de résident de 14 000 Palestiniens, selon le groupe israélien des droits B'Tselem.

Colonies

Le [projet colonial](#) d'Israël à Jérusalem-Est, qui vise à consolider le contrôle d'Israël sur la ville, est

également considéré comme illégal en vertu du droit international.

L'ONU a affirmé dans [plusieurs résolutions](#) que le projet de d'implantations coloniales est en contravention directe avec la quatrième Convention de Genève, qui interdit à un pays occupant de transférer sa population dans les zones qu'il occupe.

Il y a plusieurs raisons à ces résolutions: s'assurer que l'occupation est temporaire et empêcher l'État occupant d'établir une présence à long terme par le biais d'un régime militaire; protéger les civils occupés contre le vol de leurs ressources; prévenir un [système d'apartheid](#) et la transformation de la réalité démographique du territoire.

Pourtant, depuis 1967, Israël a construit plus d'une douzaine de complexes de logements réservés aux seuls Israéliens juifs, connus sous le nom de colonies, certains au milieu des quartiers palestiniens de Jérusalem-Est.

Quelque 200 000 citoyens israéliens vivent à Jérusalem-Est sous la protection de l'armée et de la police, le plus grand complexe de logements regroupant 44 000 Israéliens.

Ces colonies fortifiées, souvent dispersées entre les maisons des Palestiniens, portent atteinte à la liberté de circulation, à la vie privée et à la [sécurité des Palestiniens](#).

Bien qu'Israël revendique Jérusalem comme sa capitale indivisible, les réalités pour ceux qui y vivent ne peuvent pas être plus différentes.

Alors que les Palestiniens vivent dans des conditions proches de l'apartheid, les Israéliens jouissent d'un sentiment de normalité, garanti pour eux par leur État.



* **Zena al-Tahhan** est journaliste à Al Jazeera. Elle couvre principalement le monde arabe, avec une spécialisation sur les pays du Levant. Avant de rejoindre Al Jazeera, Zena était journaliste indépendante basée à Jérusalem. Suivez Zena Tahhan sur Twitter : [@Zenatahhan](#)
Articles de [la même auteure](#).



* **Farah Najjar** est rédactrice en ligne pour [Al Jazeera English](#).

Articles de la [même auteure](#).

6 décembre 2017 - [Al-Jazeera](#) - Traduction : [Chronique de Palestine](#)